

## Communiqué de presse

### Reprise de la collecte des emballages

Avec la réouverture partielle de certains centres de tri la semaine prochaine, la Communauté de Communes va pouvoir reprendre la collecte des emballages à partir du mercredi 1<sup>er</sup> avril. Les usagers sont donc invités à sortir à nouveau leurs poubelles jaunes, conformément au calendrier de collecte. Les bacs doivent être sortis la veille de la collecte. En cas de surplus d'emballages lié au confinement, les contenants type caissettes jaunes et poubelle rondes uniquement, seront exceptionnellement autorisés à être déposés sur la voie publique lors du premier ramassage. En revanche, les sacs plastiques ne seront pas collectés. Concernant le verre et le papier, les dépôts dans les points d'apport volontaire sont à nouveau autorisés. Les déchèteries quant à elles restent fermées jusqu'à nouvel ordre. Les habitants sont invités à conserver leurs déchets verts chez eux.

Pour toute information, consulter le site [www.thouars-communaute.fr](http://www.thouars-communaute.fr).